

Ministère de la Culture

La Ministre

Monsieur Hervé LEMOINE
Directeur du Mobilier national
1 rue Berbier-du-Mets
75013 PARIS

Paris, le **27** JUL. 2018

Nos réf. : TR/2018/P/14128/SMI

Monsieur le Directeur, *cher Hervé!*

Vous avez été nommé directeur du service à compétence nationale (SCN) du Mobilier national et des manufactures nationales des Gobelins, de Beauvais, de la Savonnerie et des ateliers nationaux de dentelle, à compter du 12 février 2018.

Ce service à compétence nationale, héritier du garde-meuble de la Couronne, auquel fut réuni les manufactures des Gobelins, de Beauvais et de la Savonnerie, ainsi que les ateliers de dentelle du Puy et d'Alençon, a pour mission d'assurer l'ameublement des résidences présidentielles et des hautes administrations de l'État – 600 affectataires de droit dont près de 160 ambassades - ; de créer des œuvres d'art textile (tapisseries, tapis, dentelles) et du mobilier contemporain destinés à entrer dans les collections nationales ; de procéder à l'entretien, à la restauration et au récolement de ces collections ; de perpétuer et transmette les métiers d'arts qui y sont exercés en assurant une politique de valorisation de ces activités dans les secteurs du patrimoine et de la création (article 2 de l'arrêté du 23 décembre 2002). Le Mobilier national bénéficie pour cela d'atouts considérables tenant à son histoire pluriséculaire, à son exceptionnel patrimoine architectural tant à Paris qu'en région, à l'importance de ses collections et à la diversité et à la rareté des savoir-faire de ses agents.

Au cours de ce mandat, alors qu'un contrôle de la Cour des Comptes a été diligenté jusqu'en septembre 2018, je souhaite que vous fassiez une priorité de la finalisation d'un projet de service en vous appuyant sur les travaux menés par votre prédécesseur et à la lumière des préconisations du contrôle de la Cour qui devraient être connues en septembre. Vous me soumettez, avant la fin de l'année, un projet fédérateur qui devra permettre de valoriser et de développer les innombrables atouts de cet établissement.

Ce projet de service devra permettre de dessiner les axes forts de modernisation nécessaires à la réalisation des objectifs et des priorités des actions dont vous me ferez la proposition.

.../...

Parmi ces priorités, je souhaite que vous soyez particulièrement attentif aux trois domaines suivants :

La gestion et l'enrichissement des collections nationales ; l'optimisation des emprises immobilières du Mobilier national au service de ses missions.

Il est nécessaire de poursuivre le travail scientifique de caractérisation et de description des collections publiques. De ce point de vue, la réalisation du chantier des collections dans les trois années à venir est indispensable afin de mieux assurer leur connaissance et leur diffusion auprès du public et d'optimiser la gestion des réserves.

La politique des dépôts valorisant la production des manufactures et des ateliers du Mobilier national doit être poursuivie et amplifiée. Les modalités de ces dépôts et leur gestion doivent être modernisées et faire l'objet, chaque fois que c'est possible et souhaitable, d'une contractualisation avec les institutions dépositaires qui doivent contribuer à l'entretien du patrimoine dont elles bénéficient.

Une relance de la commande publique, associant la création de mobilier au tissage, sera placée au cœur de vos projets. Vous étudierez toutes les options juridiques possibles pour faire évoluer le SCN dans le sens d'une ouverture aux secteurs du design et de l'édition de mobilier. Dans cet esprit, l'atelier de recherche et de création (ARC) doit retrouver le rôle innovant pour lequel il a été créé, en liaison avec les designers et les éditeurs de mobilier.

Vous veillerez à l'adaptation de l'outil de production en fonction de ces objectifs et de manière à contribuer à l'éducation artistique et culturelle dans les domaines des métiers d'art qui sont pratiqués au sein de l'institution. Vous tiendrez compte, dans votre démarche, des spécificités de chaque site de production, de ses capacités et des particularités de son implantation locale et donc des attentes des collectivités qui pourraient vous y aider.

Vous attacherez une attention toute particulière à l'organisation spatiale des activités sur le site parisien, en cohérence avec le schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) qu'il conviendra d'y déployer en fonction du projet de service de l'établissement. Cette organisation doit viser à assurer, dans de meilleures conditions, la poursuite des missions de production, la rationalisation des réserves présentes sur le site, tout en permettant une plus grande ouverture du site parisien au public et aux professionnels de la création artistique.

Dans le cadre de ces réflexions, vous renforcerez les liens avec d'autres institutions de conservation et de recherche, notamment avec le Centre national des arts plastiques et poursuivrez le projet d'implantation de vos réserves à Pantin.

La formation et la valorisation des métiers d'art.

La diversité et la technicité des métiers exercés au sein du Mobilier national et des manufactures sont exceptionnelles. Leur préservation et leur transmission doivent faire l'objet d'un engagement fort au titre du patrimoine immatériel et en lien avec l'innovation et la recherche.

.../...

A cette fin, l'accueil des apprentis doit être poursuivi et d'autres filières, à l'exemple de la dentelle, développées. Votre réflexion doit aussi porter sur les ateliers de restauration et leurs pratiques en lien avec les écoles et les métiers de la restauration. Vous aurez à cœur de privilégier des partenariats structurants avec le Comité Colbert, l'Institut national des métiers d'arts et les écoles et institutions engagées dans la formation où s'exprime l'excellence des savoir-faire à la française, notamment ceux qui sensibilisent les jeunes publics par des actions d'éducation artistique et culturelle.

Une gestion modernisée et efficace au service de l'établissement.

Vous ferez une priorité de la gestion des emplois et des compétences, avec l'appui des services du ministère, afin de garantir les recrutements indispensables à la pérennisation des métiers spécifiques à votre établissement tout en tenant compte des contraintes actuelles en matière d'emploi public. De la même façon, vous devrez être attentif au respect des procédures des marchés publics et de la comptabilité publique et vous chercherez à optimiser les ressources propres de votre établissement grâce à la facturation des travaux de restauration et de certains services rendus. Vous explorerez les moyens par lesquels vous pourrez développer les ressources de votre établissement et vous m'en ferez la proposition dans votre projet de service. Je vous demande également de réfléchir à la mobilisation de financements tels que le fonds de transformation de l'action publique.

Dans le prolongement des campagnes engagées par votre prédécesseur sur l'évaluation des risques psychosociaux et la qualité de vie au travail, et du plan d'action de double labellisation « diversité » et « égalité professionnelle », vous serez très attentif à la qualité du dialogue social auquel je suis très sensible. Vous aurez à cœur de nouer avec les instances dédiées une relation continue et constante notamment lors de l'élaboration du schéma directeur immobilier dont j'ai évoqué la réalisation, schéma directeur qui devra permettre de trouver des réponses satisfaisantes au diagnostic des risques spécifiques à votre établissement.

Vous me remettrez votre projet d'ici la fin de l'année. Vous vous appuyerez sur les services de la direction générale de la création artistique pour en préciser les contours et les moyens.

Je compte sur vous pour me faire la proposition d'un projet ambitieux afin de remettre le Mobilier national « dans le siècle » et l'ouvrir, plus que jamais, à la création.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Cordialement



Françoise NYSSSEN